

ACCUEIL > SUISSE > VAUD  Réservé aux abonnés

Dans le canton de Vaud, la fin des chauffages électriques et la future loi sur l'énergie vacillent

Une motion déposée par un député PLR veut repousser le remplacement des chauffages électriques en 2040. En même temps, l'UDC a annoncé qu'elle préparait un référendum pour contrer le projet de loi sur l'énergie s'il n'était pas adouci



Vassilis Venizelos, conseiller d'Etat vaudois, lors d'une conférence de presse sur le projet de loi sur l'énergie, adopté par le Conseil d'Etat vaudois, le jeudi 19 septembre 2024 à Lausanne. — © JEAN-CHRISTOPHE BOTT / keystone-sda.ch



Raphaël Jotterand

Publié le 19 février 2025 à 07:08. / Modifié le 19 février 2025 à 18:51.

 3 min. de lecture



NEWSLETTER – CHAQUE VENDREDI

Vaud

Chaque vendredi matin, tout ce qu'il faut retenir de l'actualité vaudoise de la semaine.

S'INSCRIRE

Les chauffages électriques ont la vie dure dans le canton de Vaud. En décembre 2022, après de longues heures de discussions, les députés avaient pourtant accepté un décret visant à assainir les installations d'ici à janvier 2033. Il avait alors fallu trois débats pour parvenir à trouver un accord en la matière alors que les discussions s'étaient déroulées sur fond de risques de pénurie d'énergie. Deux ans plus tard, le sujet revient sur la table des parlementaires: l'élu PLR et électricien Guy Gaudard, titulaire d'une maîtrise fédérale, va présenter une motion pour faire machine arrière.

Selon le député libéral-radical, qui a obtenu le soutien de 52 collègues, la décision a été prise trop rapidement et pose de sérieux problèmes aux propriétaires qui ont construit leur logement dans les années 1980, dans un contexte marqué par la crise pétrolière. «A l'époque, l'Etat obligeait les gens à s'équiper en chauffage électrique plutôt que d'utiliser un système à mazout, témoigne Guy Gaudard. Il est complètement insensé de demander à ces mêmes personnes de l'enlever quarante ans plus tard.» L'électricien estime que cette mesure ne permettra pas au canton de réaliser d'importantes baisses de consommation d'énergie. «L'Etat veut subventionner les pompes à chaleur, mais il ne faut pas oublier que leur consommation en électricité est loin d'être neutre.»

Un article sur ce sujet: [Vaud signe l'arrêt de mort des chauffages électriques](#)

Affaiblissement de la loi sur l'énergie

Dans son texte, Guy Gaudard demande notamment au Conseil d'Etat de repousser les délais de remplacement des chauffages électriques centralisés aux mêmes dates que ceux à énergie fossile, soit en 2040. Pour rappel, le décret actuel qui prévoit l'éradication des chauffages et des chauffe-eau électriques est entré en vigueur le 1er janvier dernier et concerne entre 16 000 et 20 000 logements.

Pour plusieurs députés de gauche, cette motion a pour but d'affaiblir la nouvelle loi sur l'énergie de Vassilis Venizelos qui se trouve actuellement en commission et qui sera débattue dans les prochains mois au Grand Conseil. Le projet du ministre écologiste vise notamment à mettre un terme à l'utilisation des chauffages fossiles,

responsables de 38% des émissions de gaz à effet de serre dans le canton, au plus tard vingt ans après leur installation, à diminuer l'énergie grise des nouveaux bâtiments ou encore à réduire l'éclairage commercial et public.

Lire aussi: [La nouvelle loi sur l'énergie de Vassilis Venizelos veut propulser le solaire vaudois](#)

Bien accueillie dans un premier temps par la majorité des partis, la loi semble plus que jamais en danger. Outre quelques vents contraires au sein du PLR, l'association vaudoise Choc électrique mène une lutte acharnée devant les tribunaux contre le démontage des chauffages électriques. Jeudi dernier, jour de bilan de mi-législature pour le Conseil d'Etat, l'UDC a réclamé un retrait immédiat de la réforme ainsi que l'élaboration d'un projet réaliste. Contacté par *Le Temps*, Sylvain Freymond, coprésident de la section vaudoise du parti agrarien, confirme qu'un référendum est en préparation.

La gauche se défend

«Nous attendons de voir le résultat final du travail réalisé en commission, mais au vu de ce que nous entendons, il y a de fortes chances que ça ne nous convienne pas, déplore le conseiller national. Il nous paraît impossible d'agir aussi rapidement. On force les gens à mettre des panneaux solaires mais le kilowattheure est racheté à un prix dérisoire. Nous voulons favoriser une politique moins restrictive mais plus incitative.»

Face à cette fronde, la gauche se défend. Elu socialiste, Laurent Balsiger rappelle l'importance de mettre fin aux chauffages électriques. «Nous avons toujours un risque de pénurie d'énergie en hiver. Nous devons viser l'efficacité, et une pompe à chaleur est quatre fois plus efficace qu'un chauffage électrique. Le décret propose suffisamment d'alternatives pour que les personnes concernées puissent trouver une solution d'ici à 2033 pour se chauffer en utilisant moins d'électricité, par exemple en isolant mieux ou en installant des panneaux photovoltaïques.»

Lire notre bilan: [Tensions internes et manque de vision: A mi-mandat, le Conseil d'Etat vaudois plus chahuté que jamais](#)

NOS LECTEURS ONT LU ENSUITE